



© JEAN-FRANÇOIS BOGUE, EXPOSITION « LA JUSTICE DANS L'AIN »

D'UN PALAIS À L'AUTRE

Depuis le Moyen Âge, le pouvoir judiciaire s'est concentré sur la colline de l'ancien château des sires de Bâgé, avant le déménagement de la prison en 2010 et du palais de justice en 2016.

La justice hors les murs

Jusqu'au 19 janvier 2018, la justice part à la rencontre des habitants à travers l'événement « La justice dans l'Ain, l'homme, le temps, l'espace » : expositions, plaidoiries d'étudiants, films, débats et conférences.
Cf. page 5 du B'en'B.
www.ain.fr ;
www.bourgenbresse.fr
Facebook [justicedanslain](#)

Aujourd'hui, il ne reste rien du château féodal érigé par les sires de Bâgé au x^e siècle. C'est pourtant sur ses fondations, sur une colline bordée par la place des Lices, la place des Greffes (actuel square Lalande), les rues du Palais, d'Espagne et Débeney, nommée « butte du greffe », que se concentre jusqu'en 2016 le pouvoir judiciaire. Après le rattachement de la Bresse à la principauté de Savoie au XIII^e siècle, le château seigneurial reste le siège administratif et judiciaire de la région : il comprend une prison et sa cour sert de cour de justice quand celle-ci n'est pas rendue en ville, sous les halles situées entre l'église Notre-Dame et l'Hôtel de Ville.

En 1601, date du rattachement des pays de l'Ain à la France, Bourg accueille la plus importante juridiction du territoire, le bailliage-présidial, installé dans le château des ducs de Savoie. Ses compétences sont importantes : il juge

certaines affaires civiles en dernier ressort et il est le seul tribunal compétent pour certains crimes.

En 1664, [les officiers de l'élection de Bresse obtiennent du roi le pouvoir de construire à neuf un palais pour l'administration de la justice sur la place appelée des Lices, joignant au château et aux prisons royales de la ville], indique une transaction entre les Sieurs Officiers en l'Eslection de Bresse et maître Richard Boleat*. Très vite, le modeste édifice de deux étages ne suffit plus. Les greffiers et les archives sont logés dans des maisons du quartier. En 1763, la construction d'un



En 2016, le pouvoir judiciaire quitte la « butte du greffe » »

greffe attenant et des travaux de réparation sont envisagés. Un plan de 1765 montre l'hôtel du présidial avec son « vestibule ou pas perdus » et sa conciergerie jouxtant la prison. Derrière le présidial sont mentionnés le cloître, le réfectoire, l'église, l'apothicaire, le jardin et le verger de l'abbaye des Dames de Sainte-Claire.

TONY FERRET RÉAMÉNAGE LE PALAIS

En 1817, de nouvelles lois imposent d'adapter les locaux : un corps de bâtiment est construit au sud de la prison, mais l'ancienne salle des pas perdus, le bureau du greffe et le logement du concierge sont conservés. En 1885, Tony Ferret se voit confier le réaménagement complet du palais de justice, en gagnant sur l'espace occupé par le couvent des Clarisses. Au ^{xx} siècle, l'accroissement de l'activité judiciaire pousse à agrandir le palais. De nouvelles ailes sont construites et des annexes sont trouvées dans la ville pour abriter les services du tribunal de grande instance, rue Paul Pioda, et du tribunal d'instance, place Pierre Goujon.

En 2010, un concours d'architectes est lancé pour créer une nouvelle cité judiciaire sur le site de l'ancien hôpital de la Madeleine, à l'angle de l'avenue Alsace-Lorraine et du boulevard Paul Bert. Mis en service en avril 2016, le nouveau bâtiment de 8 000 m² regroupe toutes les juridictions : tribunaux d'instance, de grande instance, de commerce, le conseil des prud'hommes et la cour d'assises. Dans la tradition de l'architecture judiciaire, ses colonnes et ses marches confèrent au nouveau palais prestige et solennité, mais l'usage du béton et du verre et l'ouverture du parvis sur la ville témoignent de la transparence et de l'accessibilité de la justice.

*A.D. Ain – 3E 84 (folio 150 vo)

Sources : exposition « Du gibet au palais » réalisée par les Archives départementales de l'Ain. Bourg de A à Z, Maurice Brocard, Éditions de la Tour Gile.

 de photos sur www.bourgenbresse.fr



1880, la foule devant le palais de justice, rue du Palais.

Copie d'une gravure noir et blanc sous forme de carte postale [1880].

ARCHIVES MUNICIPALES. FONDS PIERRE CLÉMENT 33 F1 319



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AIN - 53

Plan de la ville de 1813

En 1813, les différents tribunaux sont implantés de part et d'autre de la prison : le tribunal criminel sur le site de l'ancien bailliage-présidial, le tribunal civil dans les anciens bâtiments du couvent des Clarisses et la justice de paix du côté de la place des Lices.

Quiz

1 – En quelle année a été confié à Tony Ferret le réaménagement du palais de justice ?

- a 1885
b 1905

2 – Sur quel couvent s'est développé le palais de justice ?

- a Le couvent des Ursulines
b Le couvent des Dames de Sainte-Claire

Réponses : 1a - 2b



ARCHIVES MUNICIPALES. FONDS PIERRE CLÉMENT 33 F1 318

L'ancienne rue du Palais

Copie d'une lithographie en noir et blanc de 1800 représentant l'ancienne rue du Palais et le passage des Prisons [NDLR : vue depuis l'actuelle place de la Prison].